



# **SCHEMA PLURIANNUEL (2025-2026) DE MAINTIEN ET DE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT**

Du fait de la prise de compétence récente au 01.01.2025 par transfert de cette compétence par les communes (arrêté inter préfectoral du 18 décembre 2024)

Du fait de la parution récente des décrets d'application (20 mars et 1<sup>er</sup> avril) et en attente d'autres.

Du fait que certains porteurs de projet privés ont déjà sollicité la collectivité,

ARCHE Agglo a pris la décision de rédiger rapidement un 1<sup>er</sup> Schéma pour la période 2025-2026 en lien avec les échéances de la Convention Territoriale Globale.

Cette période relativement courte de ce premier schéma, nous permettra d'asseoir nos données chiffrées, de les conforter, mais aussi d'organiser un travail partenarial avec l'offre privée et d'organiser une concertation avec les usagers tel que le prévoit le décret N° 2025-253 du 20 mars 2025, ce qui compte tenu des délais n'a pas été possible de réaliser.

Ce schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil du jeune enfant est le document de référence pour alimenter la réflexion et la décision du Comité de Pilotage de l'Autorité Organisatrice Petite Enfance. Les données mentionnées dans celui-ci pouvant évoluer très vite sans anticipation possible pour certaines d'entre elles (nombre de naissances, évolution de l'offre individuelle, ...), il sera donc nécessaire de le réactualiser si besoin en vérifiant tous les ans les données statistiques. De même, ces chiffres devront être complétés et confrontés à des données dites « chaudes » maîtrisées par les Elus de chacun des secteurs de vie (données qualitatives et prospectives), données qui n'apparaissent pas dans ce schéma.

## **I – EQUIPEMENTS, SERVICES ET MODES D’ACCUEIL EXISTANTS POUR L’ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS**

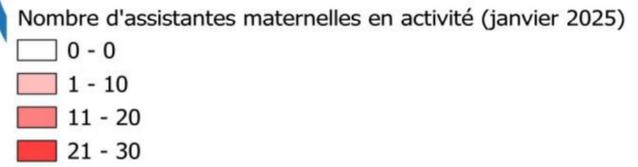
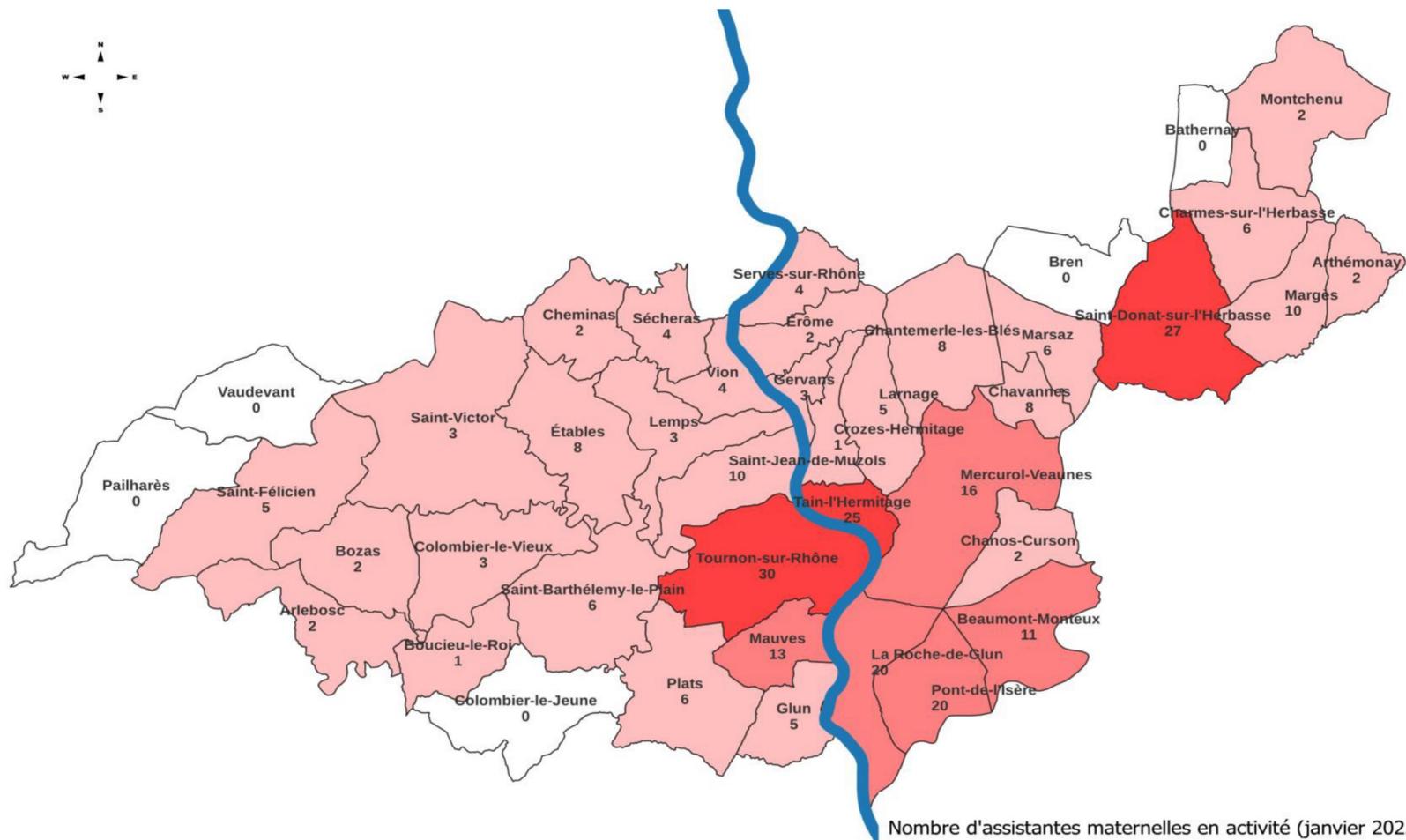
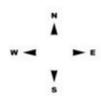
### **A – Accueil individuel**

Le recensement de l’offre d’accueil individuel sur notre territoire est effectué deux fois dans l’année (1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> septembre) et repose sur du déclaratif pour les données concernant les places vacantes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, il y avait 285 assistantes maternelles en activité représentant 1030 places (avec 34 places vacantes).

ARCHE Agglo compte 2 MAMs de 8 berceaux chacune implantées sur les communes de St Barthélémy le Plain et de La Roche de Glun

PROJET



Par secteur de vie (ces secteurs de vie ont été définis en 2017 en lien avec des schémas de déplacement et restent identiques d'une présentation à l'autre)



# Besoins en modes d'accueil Petite Enfance en 2025 (enfants nés en 2022, 2023 et 2024)

Secteur de St Félicien :  
41 enfants

Secteur d'Étables :  
71 enfants

Secteur St Donat sur l'Herbasse  
272 enfants

Secteur de St Barthélémy le Plain :  
90 enfants

Secteur Nord Drôme :  
136 enfants



Secteur Centre Drôme :  
293 enfants

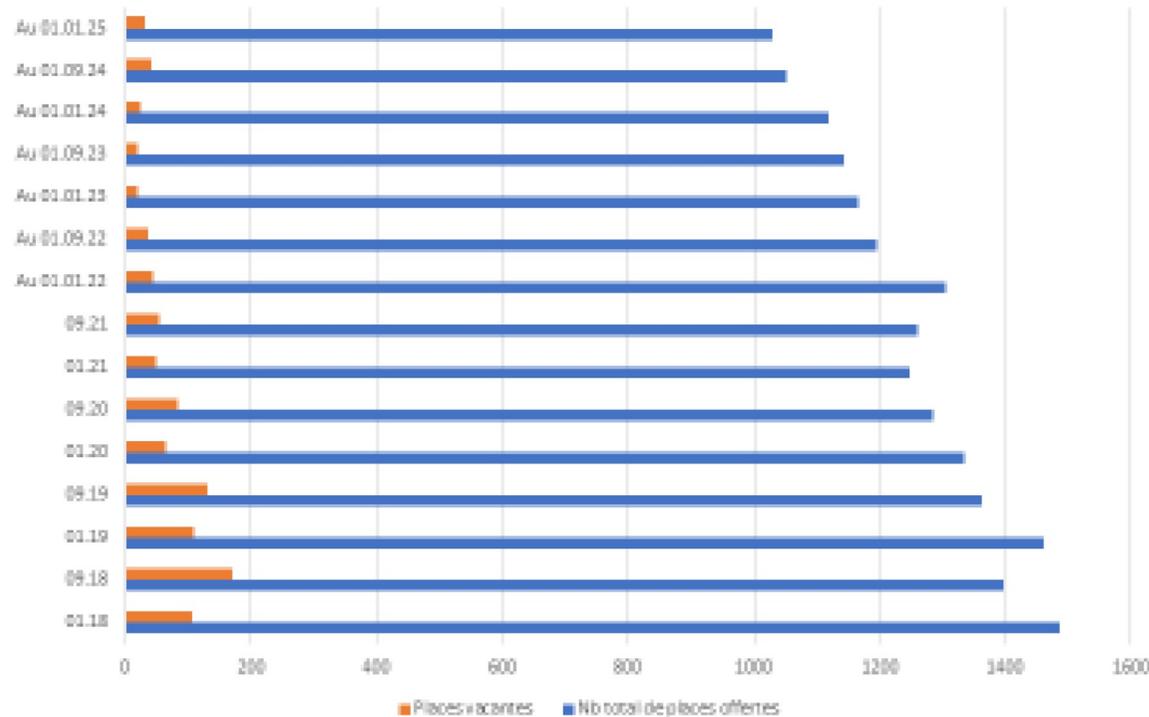
Secteur Vallée Ardèche :  
402 enfants

Secteur Sud Drôme:  
276 enfants

Evolution de l'offre individuelle de 2018 à 2025 :



## L'offre d'accueil individuel 2018-2025



| ARCHE Agglo | Nb total de places offertes | Nb de places vacantes |
|-------------|-----------------------------|-----------------------|
| Au 01.01.18 | 1485                        | 107                   |
| Au 01.09.18 | 1398                        | 172                   |
| Au 01.01.19 | 1461                        | 110                   |
| Au 01.09.19 | 1361                        | 131                   |
| Au 01.01.20 | 1335                        | 64                    |
| Au 01.09.20 | 1286                        | 85                    |
| Au 01.01.21 | 1249                        | 50                    |
| Au 01.09.21 | 1261                        | 55                    |
| Au 01.01.22 | 1304                        | 44                    |
| Au 01.09.22 | 1195                        | 38                    |
| Au 01.01.23 | 1166                        | 20                    |
| Au 01.09.23 | 1144                        | 20                    |
| Au 01.01.24 | 1119                        | 24                    |
| Au 01.09.24 | 1053                        | 42*                   |
| Au 01.01.25 | 1030                        | 31                    |

\* Données de fin juillet – mi-août  
(plus précoces que les autres années)

3 rue des Condaines  
07300 MAUVES

04 26 78 78 78

Vivre **ici**  
& Entreprendre



Evolution de l'offre par secteur de vie :

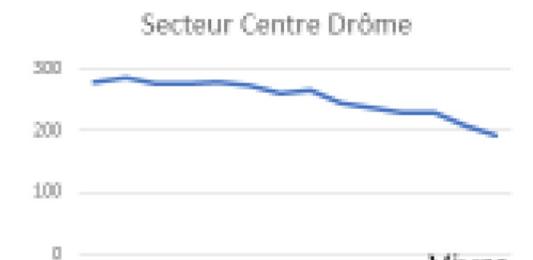
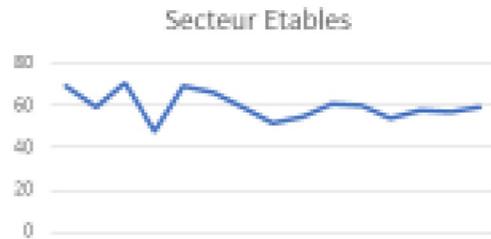
# Accueil individuel : Janvier 2018 – Janvier 2025



LE GARDE-COÛT EN HERBERGEMENT



3 rue des Condamnés  
 07300 MAUVES  
 04 26 78 78 78



Vivre & Entreprendre **ici**

Les RPE :

Nous avons 4 RPE sur ARCHE Agglo :

- RPE du plateau : 0.3 ETP

Communes de Arlebosc, Bozas, Cheminas, Colombier le Vieux, Etables, Lemps, Pailharès, St Félicien, St Victor, Sècheras, Vaudevant

- RPE des côteaux : 1.75 ETP

Communes de Boucieu le Roi, Colombier le Jeune, Glun, Mauves, Plats, St Barthélémy le Plain, St Jean de Muzols, Tournon sur Rhône, Vion

- RPE des vignes : 2.25 ETP

Communes de Beaumont Monteux, Chantemerle les Blés, Chanos Curson, Chavannes, Crozes Hermitage, Erôme, Gervans, Larnage, La Roche de Gun, Mercuriol Veaunes, Pont de l'Isère, Serves sur Rhône, Tain l'Hermitage

- RPE des collines : 1 ETP

Communes de Arthemonay, Bathernay, Bren, Charmes sur l'Herbasse, Margès, Marsaz, Montchenu, St Donat sur l'Herbasse

Excepté le RPE des collines qui le propose de façon plus ponctuelle, l'ensemble des RPE assurent régulièrement des activités en itinérance (ateliers d'éveil, réunions, ... ) afin de pouvoir être au plus près des besoins des assistantes maternelles et des familles du territoire (cf carte P. 13)

Certaines assistantes peuvent répondre à des besoins individuels spécifiques pour de l'accueil en horaires atypiques (avant 7h00 et/ou après 19h00) et pour des enfants en situation de handicap



# Accueil individuel spécifique ARCHE Agglo 2025

Secteur Etables :  
 Accueil atypique : 3  
 Accueil enft en situation de handicap : 5

Secteur St Donat :  
 Accueil atypique : 3  
 Accueil enft en situation de handicap : 3

Secteur St Félicien :  
 Accueil atypique : 3  
 Accueil enft en situation de handicap : 6

Secteur St Barthélémy le Plain :  
 Accueil atypique : 2  
 Accueil enft en situation de handicap : 3



Secteur Nord Drôme :  
 Accueil atypique : 0  
 Accueil enft en situation de handicap : 0

Secteur Centre Drôme :  
 Accueil atypique : 6  
 Accueil enft en situation de handicap : 2

Secteur Vallée Ardèche :  
 Accueil atypique : 12  
 Accueil enft en situation de handicap : 14

Secteur Sud Drôme :  
 Accueil atypique : 7  
 Accueil enft en situation de handicap : 5

3 rue des Condamniacs  
 07300 MAUVES  
 04 26 78 78 78

Données déclaratives en nombres d'assistantes maternelles  
 Horaires atypiques : avant 7h00 et/ou après 19h00

Vivre & Entreprendre **ici**

## **B – Accueil collectif**

### Liste des établissements d'accueil collectif gérés par ARCHE Agglo :

- Les Lutins – St Donat sur l'Herbasse (39 berceaux)
- Pomme d'Api – Tain l'Hermitage (24 berceaux)
- Les P'tits Bouchons – Tain l'Hermitage (20 berceaux)
- Les Marmottes – La Roche de Glun (20 berceaux)
- Couleur Grenadine – Pont de l'Isère (20 berceaux)
- Croque Lune – Etables (12 berceaux)
- La Courte Echelle – St Félicien (12 berceaux)
- Perle de Lune – St Barthélémy le Plain (10 berceaux)
- Les Loupiots – Chanos Curson (10 berceaux)
- La Farandole – Beaumont Monteux (10 berceaux)
- Les P'tits Loups – Crozes Hermitage (10 berceaux)

### Liste des établissements d'accueil collectif associatifs définis d'intérêt communautaire :

- Planète Môme Sud – Tournon sur Rhône (24 berceaux)
- Planète Môme Centre – Tournon sur Rhône (24 berceaux)

ATTENTION : baisse d'agrément en 2024 d'un berceau dans chaque crèche dans un souci d'optimisation financière et organisationnelle

### Liste des établissements d'accueil collectif privés :

- Arc en Ciel – Mercuriol Veunes (10 berceaux) – structure ouverte printemps 2023
- La Tit'Crèche – Beaumont Monteux (12 berceaux) - structure ouverte début 2024

Les 3 Petits Petons – Beaumont Monteux (12 berceaux) – structure ouverte fin 2024

Liste des projets collectifs privés en cours de réalisation :

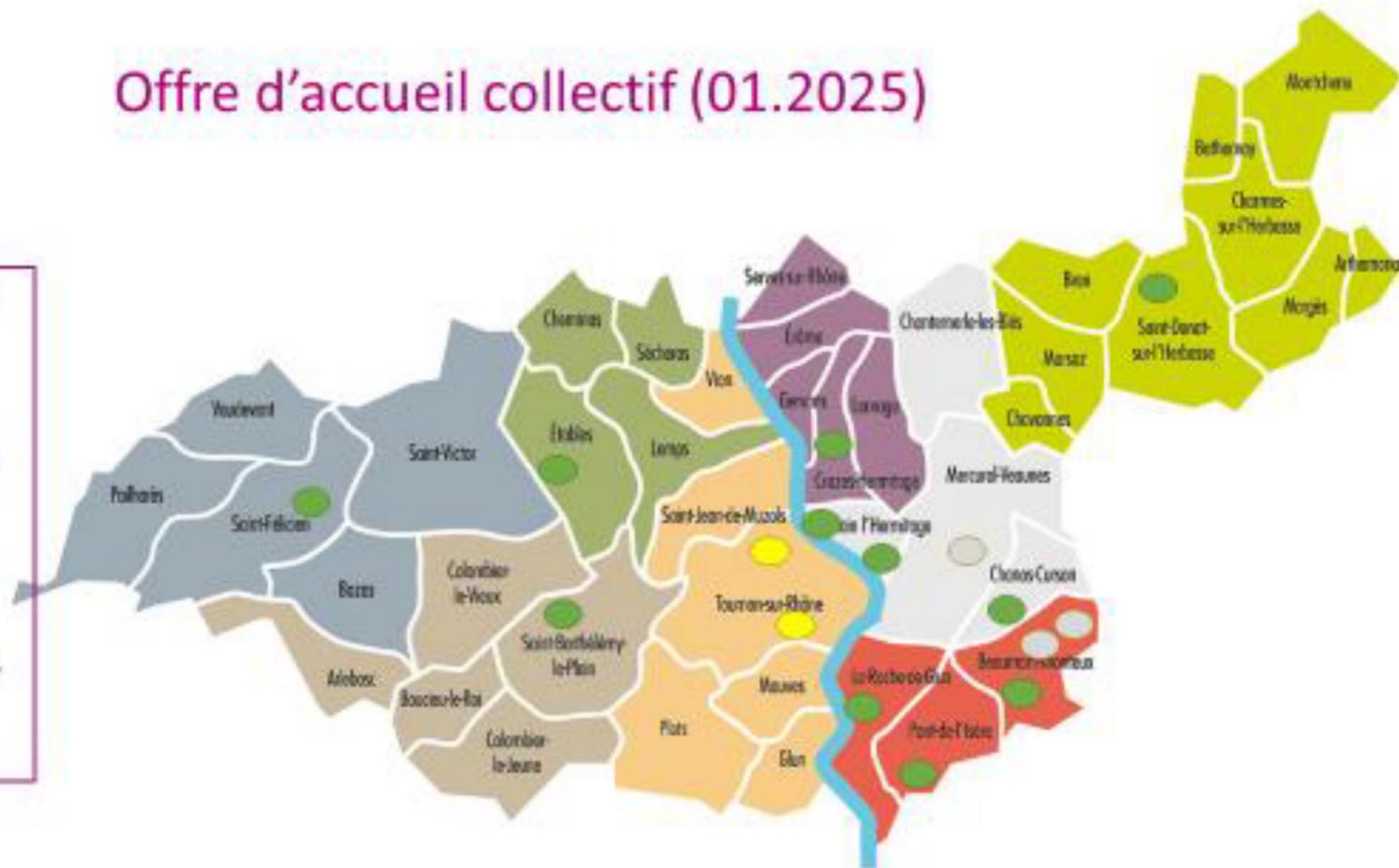
Ploom – Tournon sur Rhône (12 berceaux) – ouverture prévue automne 2025, début 2026

PROJET



## Offre d'accueil collectif (01.2025)

**Accueil collectif  
actuel :**  
269 places  
(187 en régie,  
48 en associatif,  
34 en crèche  
privée)  
+ 12 places en  
crèche privée  
prévue fin 2025-  
début 2026



- Crèches ARCHE Agglo
- Crèches associatives d'intérêt communautaire
- Crèches privées

3 rue des Condamines  
07300 MAUVES

04 26 78 78 78

Vivre  
& Entreprendre **ici**

### C – Autres modes d'accueil

ALSH : aucun ALSH du territoire n'accueille les enfants de moins de 3 ans

Préscolarisation : Certaines écoles accueillent les enfants dès 2 ans, mais de façon partielle et progressive tout au long de l'année, imposant aux parents l'obligation d'avoir un mode d'accueil en complément.

Accueil à domicile :

Liste des organismes des services à la personne proposant de la garde d'enfants

- ADMR de l'Hermitage 04 75 25 56 80 <https://www.fede26.admr.org/>
- ADMR de St Donat sur l'Herbasse 07 75 71 35 66
- ADSR - Atouts Domiciles Services Rovaltain 04 75 07 21 44 <http://www.sarl-adsr.fr/>
- ASSADIA Valence 07 68 91 19 26 <https://valence.assadia.fr/>
- Azaé Valence 06 64 26 51 56 <https://www.azae.com/index-des-agences-parville/agence-azae-valence-26000-194.html/>
- BIBOO FAMILY 09 83 00 60 62 <https://biboo-family.fr/>
- Domahpa Services 09 54 99 16 77 <https://www.domahpa-services.fr/>
- Destia 04 75 41 31 26
- [https://www.destia.fr/agence/destiavalence/?utm\\_source=fichevalence&utm\\_medium=Maps&utm\\_campaign=destia](https://www.destia.fr/agence/destiavalence/?utm_source=fichevalence&utm_medium=Maps&utm_campaign=destia)
- Domaliance 04 28 69 79 65 <https://www.domaliance.fr/>
- FAMILLES RURALES (Drôme) 04 75 55 80 70 <https://www.famillesrurales.org/11/petite-enfance>
- Kangourou Kids 04 75 41 31 26 <https://valence.kangouroukids.fr/>
- MERCI+ Valence 04 86 06 99 92 <https://www.merciplus.fr/valence> O2 Care Services 02 43 72 02 02 <https://www.o2.fr/>
- O2 Guilherand Granges 06 68 92 13 99 Respire (Annonay) 06 61 60 21 32 <https://www.agence-respire.com/>
- O2 Tain l'Hermitage 02 14 00 68 90 <https://www.o2.f>
- SERVIZEN 04 58 17 49 77 <https://www.servizen.fr/agences/servizen-valence/>
- VIVASERVICES Valence 04 26 60 23 81 <https://www.vivaservices.fr/aide-a-domicile/services-a-domicile-valence-a53.html>

En plus de ces différents organismes, les parents peuvent salarier en emploi direct des gardes à domicile.



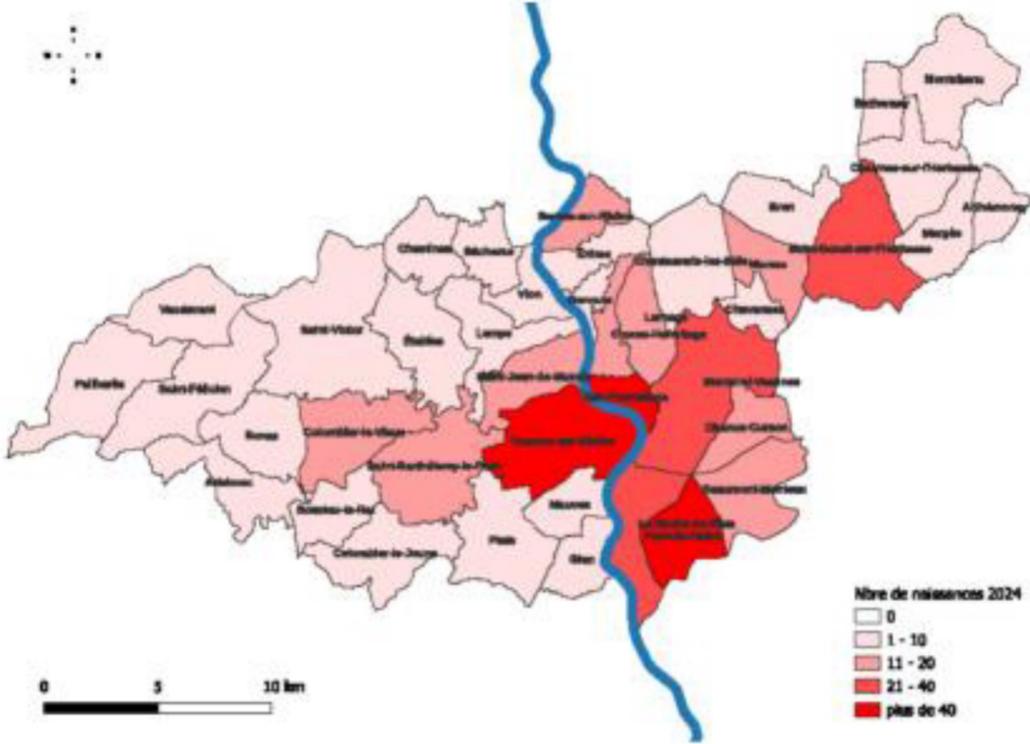
**II – Besoins en modes d’accueil**

**A – Les naissances**

Le recensement des naissances se fait depuis 2015 et permet d’avoir un historique, grâce aux contributions des communes



**Naissances en 2024**



3 rue des Condamines  
 07300 MAUVES  
 04 26 78 78 78



Vivre **ici**  
 & Entreprendre



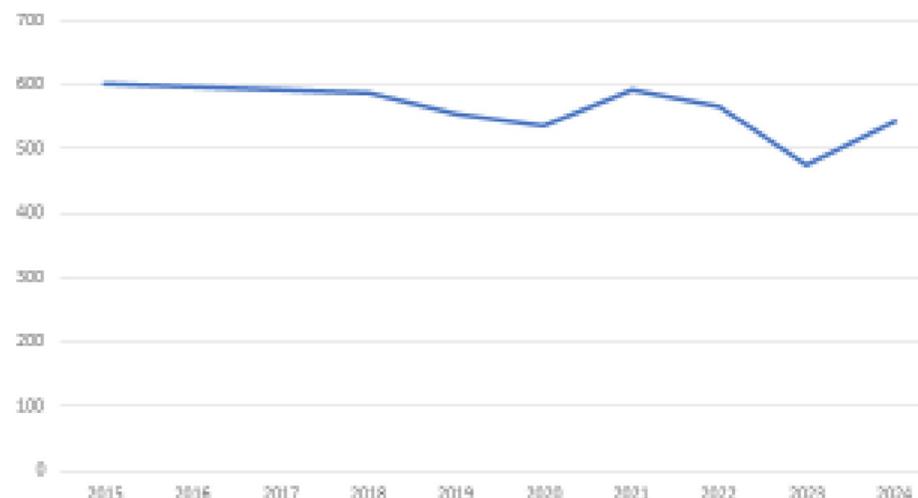
# Evolution de la natalité

La natalité a baissé en France entre 2024 et 2023 de 2,2 % (663 000 naissances en 2024)

Alors que les années précédentes,  
 ARCHE Agglo avait des variations  
 Similaires à celles nationales,  
 Sur ARCHE Agglo, en 2024 la natalité  
 a augmenté de 14,32 %  
 (contrairement aux chiffres nationaux)

+ 68 naissances

Les naissances sur ARCHE Agglo



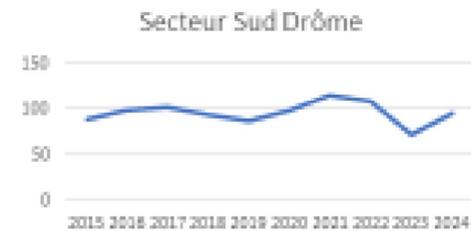
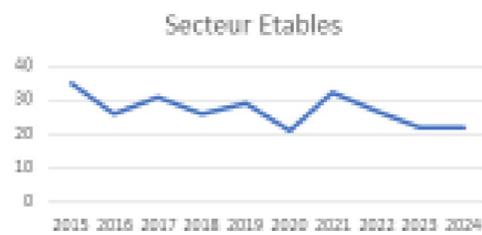
3 rue des Condammées  
 07300 MALVES

04 26 78 78 78

Vivre **ici**  
 & Entreprendre



# La Natalité sur ARCHE Agglo



3 rue des Contamines  
 07300 MAUVES  
 04 26 78 78 78

Vivre **ici**  
 & Entreprendre

### **B – Solde migratoire des moins de 3 ans**

Une recherche a été faite sur 2 années consécutives (2021 et 2022) pour évaluer ce solde en comparant les données de l'INSEE avec le nombre de naissances enregistrées sur ARCHE Agglo. Nous avons constaté un solde positif de 100 enfants de moins de 3 ans, sans pouvoir identifier les communes d'habitation de ces enfants, ni si cela est constant. 100 enfants de moins de 3 ans représentent moins d'un enfant par année d'âge par commune ; il est donc proposé de ne pas intégrer cet élément dans les besoins, mais de surveiller ce solde dans les années à venir.

### **C – Evaluation des besoins**

De façon globale, au 1<sup>er</sup> janvier 2025, ARCHE Agglo a potentiellement 1 581 enfants de moins de 3 ans (enfants nés en 2022, 2023 et 2024) qui ont besoin d'un mode d'accueil collectif.

Il est à préciser :

- que le nombre d'enfants de moins de 3 ans ne correspond pas au nombre de places d'accueil nécessaires du fait que certains enfants sont gardés par les parents ou la famille par choix et du fait que ceux qui sont accueillis en modes d'accueil le sont souvent à temps partiel.
- que nous considérerons que les enfants nés sur un secteur de vie sont gardés sur ce secteur de vie même si nous savons, sans pouvoir le mesurer, que des parents peuvent accepter voire rechercher un mode de garde situé sur leur trajet domicile/travail ou à proximité de leur lieu de travail.

Des données CAF 2023 sur les structures des familles (familles bi actives, en recherche d'emploi, ...) n'ont pas été intégrées dans ce schéma. Une réflexion sera à mener sur l'importance de ces données dans l'évaluation des besoins, sachant que sur ARCHE Agglo les entrées dans les structures collectives en régie se font par ordre d'arrivée sur liste d'attente, sans priorisation pour les familles bi actives. De plus les données prises en compte dans ce schéma sont celles de fin 2024 (naissances, offre individuelle, ...)



## Besoins en modes d'accueil Petite Enfance en 2025 (enfants nés en 2022, 2023 et 2024)

Secteur de St Félicien :  
41 enfants

Secteur d'Étables :  
71 enfants

Secteur St Donat sur l'Herbasse  
272 enfants

Secteur de St Barthélémy le Plain :  
90 enfants



Secteur Nord Drôme :  
136 enfants

Secteur Centre Drôme :  
293 enfants

Secteur Vallée Ardèche :  
402 enfants

Secteur Sud Drôme :  
276 enfants

### **III – Identification des zones géographiques caractérisées par une offre insuffisante ou par des difficultés dans l'accès à cette offre**

#### **A – Convention Territoriale Globale**

ARCHE Agglo a signé une deuxième CTG pour la période 2022-2026, mentionnant les points suivants :

- Offrir un service d'accueil Petite Enfance adapté aux nouveaux besoins des familles en intégrant l'évolution de l'offre :
  - Mettre en place une veille quant aux nouveaux besoins (observatoire, données par secteurs de vie)
  - Adapter l'offre à la demande en intégrant l'ensemble des offres à notre schéma de développement (document de lecture unique et validation des projets pouvant répondre aux besoins non couverts / adaptation de l'offre aux besoins)
- Maintenir et optimiser l'offre d'accueil actuelle :
  - Pérenniser l'offre d'accueil de 50 berceaux à Tournon sur Rhône assuré par l'association Planète Môme / Mise en conformité des bâtiments des EAJE pour 2026secteur

L'association Planète Môme, pour des soucis d'optimisation financière a souhaité diminuer l'agrément de ses deux crèches de 25 à 24 berceaux, ramenant l'offre à 48 berceaux au 1<sup>er</sup> octobre 2024. En parallèle, un projet de micro-crèche privée de 12 berceaux sur Tournon sur Rhône en cours d'implantation, compense largement cette baisse de l'offre dès son ouverture, initialement prévue pour l'automne 2025.

#### **B – Taux de couverture CAF**

|      | National | Régional | Ardèche | Drôme | ARCHE Agglo<br>Ardèche | ARCHE Agglo<br>Drôme |
|------|----------|----------|---------|-------|------------------------|----------------------|
| 2020 | 58.8     | 61       | 59      | 61.2  | 70.3                   | 70.6                 |
| 2021 | 59.4     |          | 61.7    |       | 69.8                   | 69.8                 |
| 2022 | 60.3     |          | 65.2    |       | 71.1                   | 71.5                 |

ARCHE Agglo a un taux de couverture en modes d'accueil Petite Enfance bien supérieur au taux national, ne rendant pas notre territoire prioritaire dans les schémas de développement Départementaux actuels.

### **C – Multiplicité de l’offre.**

ARCHE Agglo propose des modes d’accueil divers et au plus près des habitants :

- accueil individuel sur 36 des 41 communes que comporte notre territoire
- accueil collectif réparti sur le territoire avec un accès au maximum en 20 minutes à une crèche collective (gérée directement par ARCHE Agglo ou définie d’intérêt communautaire). Ces structures fonctionnant en mode PSU favorisent l’accessibilité financière de celles-ci aux familles.

Les crèches privées, quant à elles sont regroupées sur un secteur plus restreint (Mercuriol-Veaunes et Beaumont Monteux), un projet est en cours sur Tournon sur Rhône.

### **D – Etude par secteur de vie**

Du fait de la grande étendue de son territoire, ARCHE Agglo a complété ces données en les analysant de façon plus précise, par secteurs de vie.

Les diagrammes suivants représentent les taux de couverture calculés par ARCHE Agglo, avec les principes suivants pour les taux de couverture 2025 (par exemple)

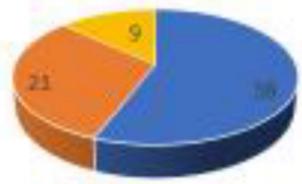
- Besoins : enfants nés sur ARCHE Agglo en 2022, 2023 et 2024
- Offre d’accueil :
  - Accueil individuel : 1 enfant par place chez les assistantes maternelles en activité (données janvier 2025 par exemple)
  - Accueil collectif : 1.75 enfant par place en accueil collectif compte tenu du nombre important de temps partiels



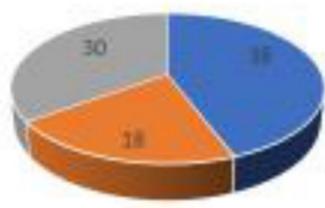
# Taux de couverture corrigé ARCHE Agglo 2023

Accueil collectif  
 Accueil individuel  
 Places en plus  
 Sans accueil

Secteur St Félicien

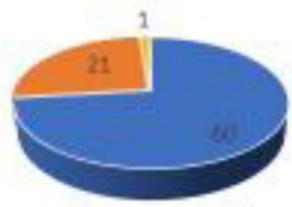


Secteur St Barthélémy le Plain

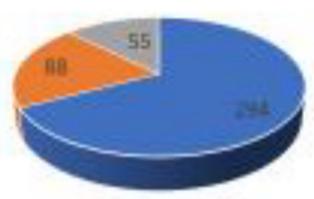


3 rue des Condamines  
 07300 MAJVES  
 04 26 78 78 78

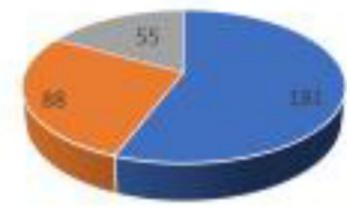
Secteur Etables



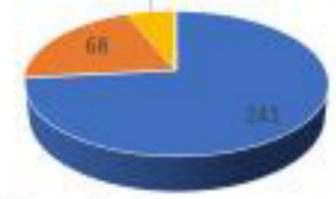
Secteur Vallée Ardèche



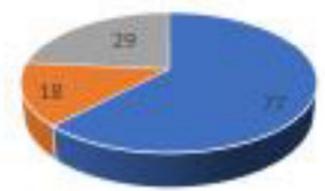
Secteur Sud Drôme



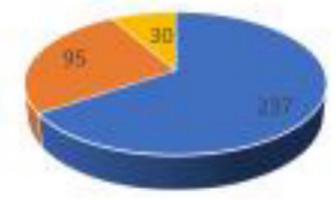
Secteur St Donat sur l'Herbasse



Secteur Nord Drôme



Secteur Centre Drôme

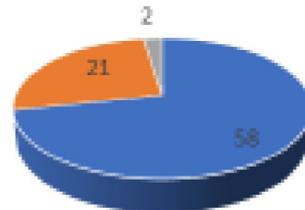


Vivre **ici**  
 & Entreprendre



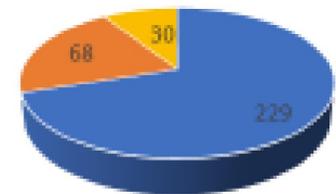
# Taux de couverture corrigé ARCHE Agglo 2024

Secteur Etables

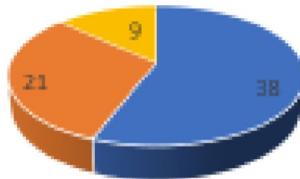


Accueil collectif  
 Accueil individuel  
 Places en plus  
 Sans accueil

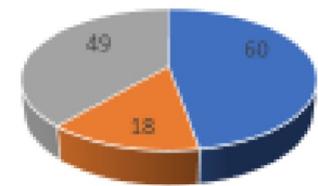
Secteur St Donat sur l'Herbasse



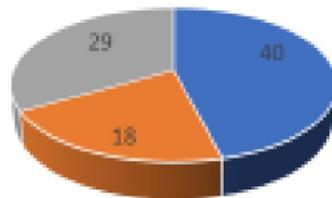
Secteur St Félicien



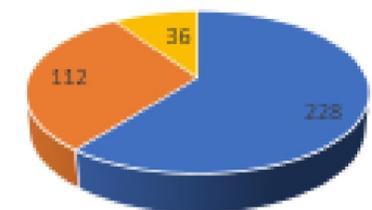
Secteur Nord Drôme



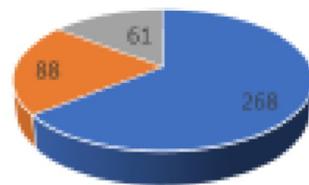
Secteur St Barthélémy le Plain



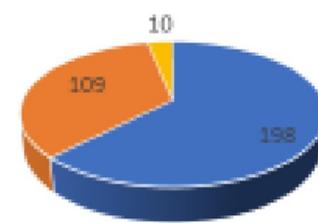
Secteur Centre Drôme



Secteur Vallée Ardèche



Secteur Sud Drôme



3 rue des Condamines  
 07300 MAUVES  
 04 26 78 78 78

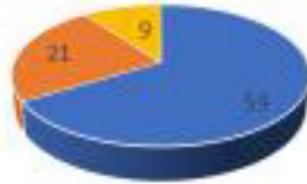
Vivre & Entreprendre **ici**



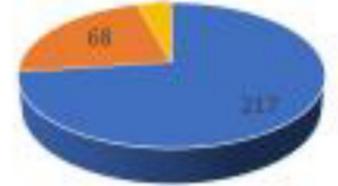
# Taux de couverture corrigé ARCHE Agglo 2025

Accueil collectif  
 Accueil individuel  
 Places en plus  
 Sans accueil

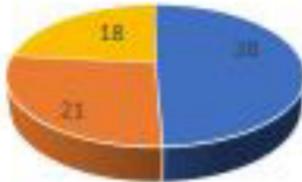
Secteur Etables



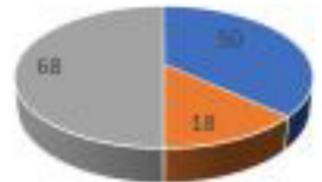
Secteur St Donat sur l'Herbasse 13



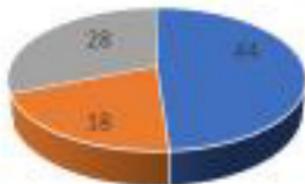
Secteur St Félicien



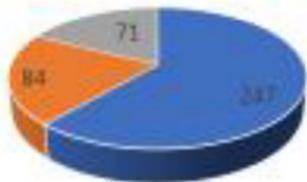
Secteur Nord Drôme



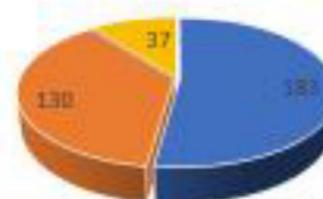
Secteur St Barthélémy le Plain



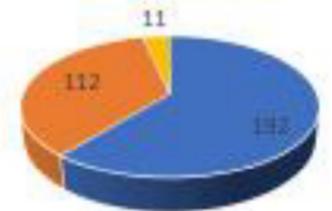
Secteur Vallée Ardèche



Secteur Sud Drôme



Secteur Centre Drôme



3 rue des Condamines  
 07300 MAJVES

04 26 78 78 78

Vivre & Entreprendre **ici**

3 secteurs de vie apparaissent davantage en tension, avec une situation qui semble se détériorer sur les 3 dernières années, excepté sur le secteur de vie de St Barthélémy le Plain

- Le secteur de vie Vallée Ardèche (Glun, Mauves, Plats, St Jean de Muzols, Tournon sur Rhône et Vion)

Les besoins en modes d'accueil Petite Enfance ont baissé ses 3 dernières années (437 enfants de moins de 3 ans en 2023, 417 en 2024 et 402 en 2025)

L'offre d'accueil collectif est légèrement à la baisse, du fait de la baisse d'agrément des 2 crèches gérées par l'association Planète Môme de 25 à 24 berceaux chacune en octobre 2024. Cette modification d'agrément a été motivée par l'association dans un objectif d'optimisation financière de Planète Môme, le cadre règlementaire des taux d'encadrement étant moindre pour une crèche de 25 berceaux que celui de 24 berceaux

Le nombre de places en accueil individuel est également à la baisse (294 places en 2023, 268 en 2024 et 247 en 2025)

6 places restaient vacantes chez les assistantes maternelles en janvier 2025 (données déclaratives)

Les taux de couverture ARCHE sont de 87 % en 2023, 85 % en 2024 et 82 % en 2025 (cf mode de calcul p.20)

- Le secteur de vie de St Barthélémy le Plain (Arlebosc, Boucieu le Roi, Colombier le Jeune, Colombier le Vieux et St Barthélémy le Plain)

Les besoins ont évolué légèrement à la hausse (86 enfants de moins de 3 ans en 2023, 87 en 2024 et 90 en 2025)

L'offre d'accueil collectif est restée stable (micro-crèche en régie de 10 berceaux : Perle de Lune située sur la commune de St Barthélémy le Plain)

Le nombre de places en accueil individuel est régulièrement en hausse (38 places en 2023, 40 places en 2024 et 44 places en 2025)

3 places restaient vacantes chez les assistantes maternelles en janvier 2025 (données déclaratives)

Les taux de couverture ARCHE sont de 65 % en 2023, 67 % en 2024 et 69 % en 2025

- Le secteur de vie Drôme Nord (Crozes Hermitage, Erôme, Gervans, Larnage et Serves sur Rhône)

Les besoins ont évolué régulièrement à la hausse (124 enfants de moins de 3 ans en 2023, 127 en 2024 et 136 en 2025)

L'offre d'accueil collectif est restée stable (micro-crèche en régie de 10 berceaux : P'tits Loups située sur la commune de Crozes Hermitage)

Le nombre de places en accueil individuel est très à la baisse (77 places en 2023, 60 en 2024 et 50 en 2025)

Il n'y avait pas de place vacante chez les assistantes maternelles en janvier 2025 (données déclaratives)

Les taux de couverture ARCHE sont de 77 % en 2023, 61 % en 2024 et 50 % en 2025

## **IV – Orientations pluriannuelles de maintien et de développement de l’offre d’accueil**

### **A – Objectifs**

ARCHE Agglo a pour objectifs :

- Le maintien de l’équilibre offre individuelle – offre collective
- Le maintien du taux de couverture actuel global d’ARCHE Agglo (95 % tel que calculé par la collectivité / cf P.20) et tendre à ce même taux de couverture de façon homogène sur tous les secteurs de vie
- La réponse à des besoins (et non pas à des demandes et/ou souhaits du plus grand nombre) tout en accompagnant les familles ayant des besoins spécifiques (horaires atypiques et enfants en situation de handicap). Pour les enfants en situation de handicap, ils sont accueillis dans les crèches conformément au cadre réglementaire et certaines assistantes maternelles proposent également cet accueil (cf p.8). Pour l’accueil d’enfants sur des horaires atypiques, certaines assistantes maternelles le proposent également (cf p.8) ainsi que des organismes proposant de la garde à domicile (liste p.12)
- Attention particulière sur les MAMs afin de contribuer au maintien en activité des assistantes maternelles

D’autre part, ARCHE Agglo prévoit :

- De revoir tous les ans les données chiffrées des besoins et offres d’accueil
- De mener une réflexion si sur 2 années consécutives, une grosse variation des besoins et/ou de l’offre est observée, sur la nécessité ou pas de revoir les données du schéma de maintien et de développement
- Lorsqu’un secteur de vie apparaît en tension suite au calcul du taux de couverture corrigé tel que mentionné ci-dessus, une étude plus large sera réalisée en étudiant la concordance avec d’autres paramètres tels que les listes d’attentes en crèche, l’utilisation des places d’accueil individuel (places disponibles chez les assistantes maternelles). Une vision prospective sera réalisée en intégrant la pyramide des âges des assistantes maternelles notamment.

3 secteurs de vie apparaissent davantage en tension :

- Secteur Vallée Ardèche :

Sur ce secteur de vie, un projet de micro-crèche privée à Tournon a été validé en 2024 (12 berceaux). Son ouverture fin 2025-2026 aura un impact positif dans la réponse aux besoins.

D'autre part, le nord de ce secteur de vie (Tournon Nord, St Jean de Muzols et Vion) doit attirer notre vigilance, du fait de la création très prochainement d'un nouveau quartier au nord de Tournon (projet ITDT) avec de potentiels nouveaux besoins en modes d'accueil Petite Enfance.

Sur ce même secteur de vie, la situation de l'association Planète Môme doit également être un point de vigilance. L'association par souci d'optimisation financière a baissé son agrément d'une place par structure, mais a toujours un équilibre financier fragile.

- Secteur St Barthélémy le Plain :

Nous observons une non concordance entre les taux de couverture tels que calculés par ARCHE Agglo (et donc l'identification de ce secteur comme étant un secteur en tension) avec d'autres données statistiques :

- o Liste d'attente pour la rentrée 2025 courte (la majorité des enfants devraient bénéficier d'une place en crèche en septembre)
- o Au 1<sup>er</sup> janvier, il y avait encore 3 places chez les assistantes maternelles

Ce territoire, dans les faits ne semble pas en tension, un entretien avec les Elus de ces communes permettrait peut-être une analyse plus fine.

- Secteur Drôme Nord

Dans ce secteur, la commune de Serves a été sollicitée par le passé par un porteur de projet de MAM.

D'autre part, la commune de Serves rénove un bâtiment pouvant offrir un local dont une partie pourrait accueillir un mode d'accueil Petite Enfance, le porteur de projet devrait le cas échéant finaliser l'aménagement. Enfin, ce secteur de vie est sur une voie importante de circulation (route nationale 7) probablement empruntée par les familles pour se rendre à leur travail plus au sud (Tain l'Hermitage, Pont de l'Isère, Valence) ou plus au nord (St Vallier et la communauté de communes Portes de DrômArdèche)

Pour chacun de ces 3 secteurs de vie, une étude plus approfondie sera nécessaire avec :

- la rencontre des élus des communes concernées,
- une prospective avec la pyramide des âges des assistantes maternelles,
- une étude plus affinée des besoins
- une mise en corrélation avec d'autres données (listes d'attentes, places vacantes chez les assistantes maternelle) ...

### **B – Besoins en matière d'emplois**

ARCHE Agglo mène une politique ambitieuse dans le domaine des ressources humaines pour ces crèches en régie :

- Une revalorisation salariale des professionnelles des crèches dès juillet 2024 de 100 € net par mois (dans le cadre du bonus attractivité)
- Un accompagnement de ses professionnels dans la démarche de VAE
- L'accueil depuis septembre 2023 d'une auxiliaire de puériculture en contrat d'apprentissage,

Permettant ainsi de limiter l'impact de la pénurie des professionnels.

Nous avons cependant identifié 2 métiers particulièrement en tension

- Auxiliaire de puériculture (surtout dans les zones plus rurales)
  - un travail partenarial avec Ocellia Valence et Lyon est mené avec entre autres l'accueil régulier de stagiaires ou la participation aux différents jurys de recrutement des nouveaux élèves ou lors des diplômes de fin d'étude
  - Un travail de communication et d'information sur ce métier est mené lors de manifestations telles que les forums des formations, de l'emploi, ...
- Assistantes maternelles : les RPEs d'ARCHE Agglo sont positionnés sur la mission de promotion du métier depuis mai 2022

Le plan pluri annuel de promotion du métier d'assistante maternelle se décline en 6 axes :

- Développer des outils de communication
- Développer la visibilité et l'attractivité du métier
- Développer les liens entre le besoin et l'offre de formation d'insertion professionnelle
- Soutenir l'accès au métier

- Valoriser et soutenir les assistantes maternelles en activité
- Participer à une réflexion globale sur la pénurie des professionnels petite enfance

### **C – Dispositifs, partenariats et actions à maintenir ou à développer pour répondre aux difficultés rencontrées par les familles**

Dispositifs à maintenir :

- Information :
  - o ARCHE Agglo dispose de 4 RPEs, lieux d'information pour les familles, le service administratif recense toutes les demandes collectives
  - o Le site d'ARCHE Agglo présente tous les modes d'accueil Petite Enfance
- Accessibilité géographique :
  - o ARCHE Agglo propose un mode d'accueil collectif à moins de 20 minutes à tous ses habitants
  - o Des assistantes maternelles travaillent sur 36 communes parmi les 41 du territoire
- Accessibilité financière :
  - o ARCHE Agglo propose 235 places en modes PSU (187 en régie et 48 associatives) sur les 269 places d'accueil collectif. Pour rappel, 34 places collectives sont proposées sur le territoire par des crèches privées (10 par Arc en Ciel à Mercuriol-Veaunes, 24 à Beaumont Montoux : 12 par la Tit'Crèche et 12 par Les Petits Petons)
- Accueils spécifiques :
  - o Convention des « places réservées » avec le Département de la Drôme
  - o Travail partenarial et d'information avec le Département de l'Ardèche à l'intention des familles en insertion
  - o Les enfants en situation de handicap bénéficient d'une priorisation de leur demande lors de l'organisation des entrées en crèches en régie
  - o Les assistantes maternelles sont pour certaines prêtes à accueillir les enfants en horaires atypiques et ceux en situation de handicap
- Politique parentalité permettant :
  - o un travail en réseau des partenaires au profit des familles avec en point d'orgue l'organisation annuelle du Mois des familles à destination de l'ensemble du territoire
  - o un co-financement du LAEP Toboggan et de certaines actions à l'intention des familles de l'EVS de Chanos Curson

#### Dispositifs à développer :

- Partenariat dans les « parcours naissances » initiés par les CAFs-CPAM
- Un travail autour de l'information des familles est à développer en partenariat avec les communes et les différents acteurs du territoire en contact avec celles-ci.
- 3 structures privées sont installées sur le territoire depuis peu, un travail de réseau, de partage de données, d'information, .... serait à développer. Un travail partenarial est déjà bien développé avec les crèches associatives définies d'intérêt communautaires (crèches Planète Môme situées sur la commune de Tournon sur Rhône)
- Une réflexion est toujours en cours autour du dispositif AVIP, la collectivité étant en attente de textes nationaux
- La communication est toujours à développer, que ce soit auprès des institutions, des familles par voie numérique, papier, ... Une attention sera à apporter sur l'offre d'accueil pouvant répondre aux besoins spécifiques

#### Enquête Parentalité :

Une enquête Parentalité a été réalisée sur 2024-2025 et est en cours de finalisation d'analyse.

Cette enquête concernait l'ensemble des parents (accueil collectif en régie et accueil individuel), les professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et responsables animatrices de RPE) et les professionnelles de l'accueil collectif.

De façon très générale, les parents sont satisfaits de l'accompagnement à la Parentalité dont ils bénéficient. Ils apprécient les échanges informels lors des transmissions du matin et du soir (50.7 % d'entre eux) et privilégient les informations via des supports écrits (24.3 %) : articles, journal de crèche, .... Ils apprécient les échanges autour des besoins physiologiques de leurs enfants (70 %) et sur leur bien-être psychologique (69 %). Pour ceux qui ne bénéficient pas d'accompagnement, 36 % disent ne pas en avoir besoin et 37.3 % savent que les professionnels sont à leur disposition (les chiffres étant cumulatifs).

Au niveau de l'accueil individuel, les assistantes maternelles privilégient les échanges verbaux directs et savent trouver des professionnels pour les accompagner lorsqu'elles repèrent une difficulté : la PMI pour 78.4 % d'entre elles et les RPE pour 8 %. 37 % des assistantes maternelles souhaiteraient une formation sur l'accompagnement à la parentalité. Les animatrices responsables des RPE, bien qu'à l'écoute des demandes parentales, ... ne sont sollicitées souvent pour 16.7 % d'entre elles et rarement pour 83.3 %. Un effort de communication dans ce sens serait à développer, selon elles.

Au niveau de l'accueil collectif, 80 % des professionnelles sont satisfaites de l'accompagnement à la parentalité effectué dans leur structure, mais elles souhaiteraient plus de temps et proposent des pistes d'amélioration.

Toutes ces données seront à étudier de façon plus précise, afin de pouvoir mener à bien ce volet d'accompagnement des familles

## **D – Modalités d’accompagnement des personnes physiques ou morales qui accueillent le jeune enfant en matière de qualité d’accueil**

Le service Petite Enfance d’ARCHE Agglo a développé un projet de service unique (accueil collectif et individuel) intégrant la Charte Nationale d’accueil du jeune enfant ainsi que tout un volet culturel.

Les projets pédagogiques annuels de l’ensemble des crèches et RPE, en adéquation avec le Projet de Territoire Horizon développent des projets autour de la Parentalité, du développement durable et du partenariat (travail en transversalité interne au sein d’ARCHE Agglo et en partenariat avec les différentes institutions).

Un management matriciel développé depuis 2021 au sein de la direction Petite Enfance favorise une dynamique de projets.

ARCHE Agglo entretient régulièrement les bâtiments de ses crèches en régie et ceux de Planète Môme dont elle est propriétaire.

### Au niveau des RPE :

Des actions d’information, de formation sont proposées aux assistantes maternelles.

Des analyses de la pratique sont également proposées, bien qu’à développer (ou propositions alternatives autour de la posture professionnelle).

ARCHE Agglo a organisé en 2024, pour la 1<sup>ère</sup> fois une journée pédagogique en semaine pour les assistantes maternelles pour les accompagner dans leur professionnalisation

### Au niveau des crèches en régie :

Les professionnels bénéficient de 2 journées pédagogiques dans l’année (intégrant ½ journée ou 1 journée de formation), d’analyses de pratiques, l’accès aux différentes formations du CNFPT et d’APP.

Les Elus d’ARCHE Agglo ont défini différents enjeux pour garantir cette qualité d’accueil, certains de ces enjeux n’étant qu’à maintenir et d’autres à développer.

L’objectif premier est d’offrir un mode d’accueil à tous les enfants quelles que soient leurs situations : familiale, sociale, de santé, ... et ce sans jugement.

Pour ce faire, différents axes sont énoncés :

- Chaque équipe doit pouvoir construire ses propres projets ; 2 axes de travail seront cependant à privilégier et à travailler :
  - o Pour les enfants : la découverte de la nature, de l'environnement ainsi que de la Culture (actions à mener en transversalité)
  - o Un accompagnement des familles dans leur rôle au quotidien de parent
- Outre la vigilance quant à la qualité des professionnels recrutés, ceux-ci doivent être accompagnés tout au long de leur carrière afin de garantir la sécurité des enfants
  - o En proposant des formations et des journées pédagogiques régulières permettant également des échanges entre les professionnels souvent éloignés géographiquement
  - o Le développement de ces propositions de formation sera également à travailler
    - Pour l'accueil individuel. Les animatrices responsables de RPE auront un rôle important dans l'information des familles (parents-employeurs) afin que celles-ci puissent accompagner l'assistante maternelle qu'ils salarient dans cette voie de professionnalisation. De même, un travail autour du développement du nombre des assistantes maternelles aux différents temps proposés par les RPE sera à effectuer
    - Pour l'offre collective privée et associative, des temps d'échange de pratiques, d'écoute et de soutien seront à proposer et construire grâce à la création d'un réseau, l'accompagnement de ces professionnels doit également être un axe de réflexion
  - o Le développement de « référents » par structure sur différentes thématiques en optimisant et valorisant les compétences professionnelles des salariés au service des familles et des collègues.
- Les moyens humains et techniques (qualité des bâtiments) doivent permettre à ARCHE Agglo d'atteindre ces objectifs.
- L'information des familles est également à développer :
  - o En se dotant d'un moyen d'information unique des familles
  - o En développant l'information des communes et des secrétaires de Mairie qui sont souvent les premiers interlocuteurs des familles (et des nouveaux arrivants)

Toutes ces actions devront être menées en maintenant et développant le travail avec les différents organismes partenaires tels que les CAFs, les Départements et la MSA.

## **E – Projets d’investissement en matière de rénovation, d’entretien et de création d’équipements, de services et de modes d’accueil du jeune enfant et coûts prévisionnels**

Mise en conformité pour septembre 2026 (arrêté du 31 août 2021) :

- Petits travaux sur les crèches en régie (budget prévisionnel de l’ordre de 2 000 € environ pour chacune des crèches ; soit un total de 24 000 € pour 2025). Selon un budget supplémentaire pour 2026 sera nécessaire
- Prévisionnel travaux pour la crèche Planète Môme Sud pour 2025 (budget prévisionnel de l’ordre de 26 000 €)
- Prévisionnel travaux pour la crèche Planète Môme Centre pour 2026 (budget prévisionnel de l’ordre de 25 000 € selon devis à venir)

ARCHE Agglo est locataire pour 3 de ses micro-crèches :

Les locaux, bien que conformes, sont exigus, ne permettant pas d’aménagements particuliers en l’état.

Par ordre de priorité, la crèche « Les P’tits Loups » située sur la commune de Crozes Hermitage mériterait des locaux plus adaptés (en plus de l’exiguité se rajoutent des problèmes de sécurité : proche d’une rivière avec risque de crue, peu accessible par un véhicule d’urgence, une seule issue, peu de connexion téléphonique, ...)

Puis la situation des crèches La Farandole (située sur la commune de Beaumont Monteux) et Les Loupiots (situé sur la commune de Chanos Curson) nécessiteraient également une réflexion

Projets investissement :

Règle de calcul :  $3000 \text{ €} \times 1.5$  : coût global (archi bureau d’étude) + achat du terrain

Coût de construction du bâtiment : 3 000 € du m<sup>2</sup>

Idéal pour une crèche de 10 à 12 berceaux : 160 à 180 m<sup>2</sup>

Investissement mobilier, électroménager, matériel enfant : 62 000 €

Investissement global de 700 000 € à 900 000 € TTC + achat du terrain

Pour de nouveaux projets, il faut rajouter le coût de fonctionnement évalué à

Pour une micro-crèche : 13 000 € de reste à charge par berceau

Calibrage du service administratif PE (et des services supports en fonction)

Complexité de recrutement et de gestion RH

Subventions PIAGE et bonus trajectoire développement à préciser

#### **F - Indicateurs et modalités d'évaluation du schéma**

Ce premier schéma est établi pour une période de 2 ans (2025-2026) en lien avec les échéances de la CTG.

Chaque année, un travail technique de récolte de données chiffrées sera effectué et présenté lors de la première séance en mars de l'instance AOPE.

Si deux années consécutives, il est constaté une variation notable des données tant au niveau de l'offre que des besoins, la nécessité de réévaluer le schéma avant son terme pourra être envisagée.

Au cours de la durée de ce premier schéma, une concertation des usagers et de l'offre privée sera réalisée permettant d'alimenter le schéma suivant.

De même, ce schéma sera amené à évoluer en fonction des orientations des Schémas de Développement de Services aux Familles des Départements de la Drôme et de l'Ardèche.

**V – partenariats à renforcer afin de développer l’offre et soutenir la qualité d’accueil**

Le travail partenarial avec les CAFs, les départements de l’Ardèche, de la Drôme et la MSA est à maintenir et à développer.

En terme de soutien à la qualité d’accueil, il est proposé de développer un travail avec les crèches privées et associatives.

Fait le

A

Mr Frédéric SAUSSET

Président de la communauté d’agglomération ARCHE Agglo